

Expertise - Organisations professionnelles

Les experts d'assurés avancent groupés

■ Les professionnels de l'expertise intervenant pour le compte des assurés prennent leur avenir en main. Objectif : valoriser leur image en mettant l'accent sur la déontologie.

Assureurs, pouvoirs publics, particuliers, entreprises, associations de consommateurs et de risk managers vont, à l'avenir, davantage entendre parler des experts d'assurés. C'est ce que laissent présager les récentes initiatives prises au sein de cette famille de professionnels qui interviennent pour le compte des assurés, après un sinistre, dans le cadre des expertises amiables contradictoires. En mars 2015, le syndicat patronal historique du secteur, l'Upeimeic, a pris un nouveau départ sous l'impulsion de cinq acteurs majeurs du secteur⁽¹⁾. Et quasiment au même moment, l'équipe élue à la tête de la Fedexa, fédération créée il y a deux ans, présentait à ses adhérents ses projets de développement.

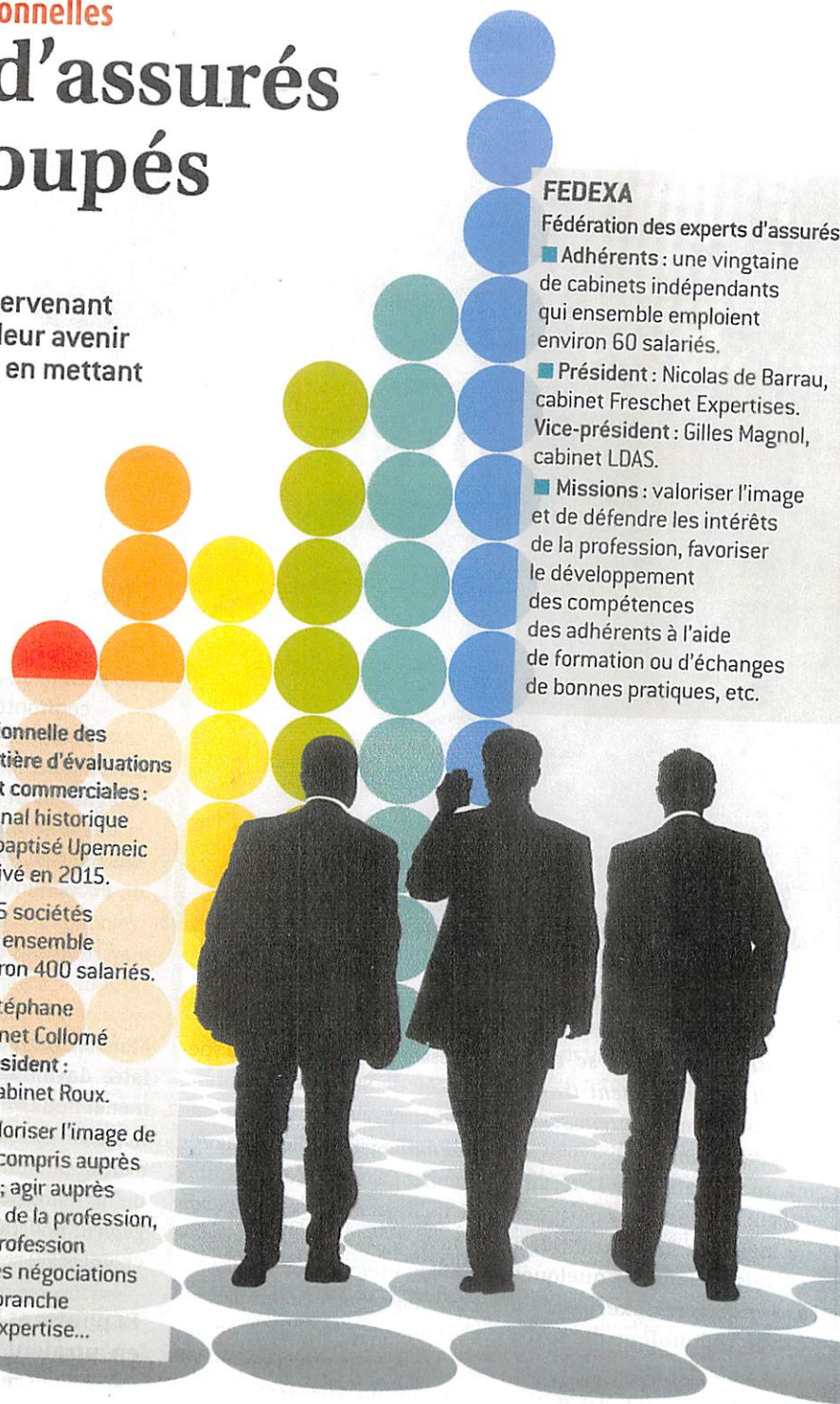
Deux organisations, une même volonté

Points communs entre ces deux organisations : leur volonté d'accroître la visibilité de la profession et de valoriser son image. La réputation des experts d'assurés est en effet régulièrement entachée par les pratiques de certains acteurs qui appâtent les sinistrés avec des promesses d'indemnisation peu réalistes. Quant aux

assureurs, certains s'interrogent sur l'utilité du rôle des experts d'assurés dans le cadre des sinistres de masse (lire *L'Argus* n° 7328 du 20/09/13), certains allant même jusqu'à supprimer de leurs contrats les garanties

couvrant leurs honoraires. « Nous exerçons un métier qui n'est ni toujours connu, ni assez reconnu. Les pratiques peu respectueuses des règles de certains acteurs pénalisent l'ensemble de la profession. À l'avenir, nous communi-

querons davantage, par le biais des réseaux sociaux notamment, mais la reconnaissance du métier passera aussi par la promotion de notre charte de déontologie », explique Nicolas de Barrau, le nouveau président de la Fedexa.



UPEMEIC

Union professionnelle des experts en matière d'évaluations industrielles et commerciales : syndicat patronal historique créé en 1947, baptisé Upeimeic en 1972, réactivé en 2015.

■ Adhérents : 5 sociétés d'expertise qui ensemble emploient environ 400 salariés.

■ Président : Stéphane Debeaue, cabinet Collomé frères. Vice-président : Serge Cornut, cabinet Roux.

■ Missions : valoriser l'image de la profession y compris auprès du grand public ; agir auprès des partenaires de la profession, représenter la profession dans le cadre des négociations paritaires de la branche des sociétés d'expertise...

FEDEXA

Fédération des experts d'assurés

■ Adhérents : une vingtaine de cabinets indépendants qui ensemble emploient environ 60 salariés.

■ Président : Nicolas de Barrau, cabinet Freschet Expertises. Vice-président : Gilles Magnol, cabinet LDAS.

■ Missions : valoriser l'image et de défendre les intérêts de la profession, favoriser le développement des compétences des adhérents à l'aide de formation ou d'échanges de bonnes pratiques, etc.



FEDEXA

À l'avenir, nous communiquerons davantage, par le biais des réseaux sociaux notamment, mais la reconnaissance du métier passera aussi par la promotion de notre charte de déontologie."

NICOLAS DE BARRAU,
président de la Fedexa

éclairage sur les risques et s'inscrit ainsi dans un cercle vertueux», estime Stéphane Debeauve. Toujours dans l'optique de valoriser la profession, les deux fédérations placent sur le sujet de la formation des experts et de leurs collaborateurs. «L'avenir du métier passe par une élévation du niveau de compétences techniques», souligne Nicolas de Barrau, le président de la Fedexa qui entend par ailleurs encourager les échanges d'expériences entre adhérents afin d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques. Et c'est là, l'autre grand axe de la feuille de route de la Fedexa, avec la promotion du métier.

Même constat du côté de l'Upemeic qui s'appête à finaliser la charte de qualité que les adhérents s'engagent à respecter. «Notre métier souffre d'un déficit d'image: la profession est souvent accusée de coûter cher et de ne pas générer de valeur ajoutée alors qu'à travers nos interventions après un sinistre, nous favorisons non seulement une juste indemnisation mais apportons aussi un retour d'expérience qui peut aider les assureurs à améliorer leurs contrats ou leurs services», commente son président Stéphane Debeauve.

Le respect de la déontologie avant tout

Le respect des règles déontologiques est au centre des préoccupations des deux organisations. Pour gagner en transparence, l'Upemeic va jusqu'à demander à ses membres de publier leurs comptes sociaux. L'adhésion à cette organisation est aussi conditionnée à l'exercice de l'activité connexe à l'expertise après sinistre: l'estimation préalable des biens assurés, «une prestation qui apporte en amont un

Un rôle politique à tenir
«Nos adhérents étant à la tête de petites structures qui travaillent de manière isolée et en prise directe avec les assurés, la fédération a un rôle essentiel à jouer au niveau opérationnel», précise-t-il. C'est un des points qui distingue la Fedexa de l'Upemeic, organisation qui réunit des acteurs de taille plus importante. L'organisation historique sera davantage active, sur le plan social, - en tant que syndicat patronal -, mais aussi sur le front politique et médiatique. Un délégué général est en cours de recrutement et la création d'un site Internet destiné à fournir des informations et conseils aux assurés est à l'ordre du jour. Autant d'actions, d'un côté comme de l'autre, qui devraient profiter à l'ensemble de la profession. Pour autant les synergies entre les deux organisations ne sont pas à l'ordre du jour. Pour le moment, chacune se concentre sur la mise en œuvre de son plan d'actions...

■ ESTELLE DURAND

[1] Cabinet Roux, Cluster Conseils, Collomé frères, Dantard Expertises et Expertises Galtier.

ABONNEZ-VOUS

229 € TTC
1 AN



DIGITAL

L'application Ipad
+ Le web abonné
+ L'accès au Digest
+ La e-newsletter quotidienne

PRINT

L'hebdomadaire
+ Les cahiers pratiques
+ Les classements exclusifs
+ Les dossiers «point sur»

BULLETIN D'ABONNEMENT

À RENVOYER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT À : L'Argus de l'assurance
Service Abonnements - Antony Paris 11 - 10, place du Général de Gaulle - BP 20156 -
92186 Antony Cedex - Fax : 01 77 92 98 15 - Email : abo@infopro-digital.com

L'ARGUS
de l'assurance

ARG1517

OUI je m'abonne à L'Argus de l'assurance.

Je recevrai l'hebdomadaire en version print + feuilletable sur iPad
+ la e-newsletter quotidienne (5 destinataires inclus)
+ j'aurai accès au web abonné.

JE CHOISIS L'OFFRE D'ABONNEMENT :

1 AN 229 € TTC* 13% DE REMISE** ARG1401

2 ANS 390 € TTC* 26% DE REMISE** ARG2401

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT :

Chèque bancaire à l'ordre de L'Argus de l'assurance

Carte bancaire N° _____

Expire fin : ____/____/____

Notez les 3 derniers chiffres

figurant au verso de votre carte : ____

Date et signature

À réception de facture

Je recevrai une facture acquittée

Mme M Nom/Prénom : _____

Fonction : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Activité : _____

Siret : _____ Code NAF : _____

J'inscris mon adresse pour recevoir tous les jours la e-newsletter

E-mail : _____ @ _____

J'inscris les adresses des personnes bénéficiaires

E-mail : _____ @ _____

E-mail : _____ @ _____

E-mail : _____ @ _____

E-mail : _____ @ _____

E-mail : _____ @ _____

Les e-newsletters sont uniquement destinées à une utilisation au sein d'une même entreprise. *TVA : 202% - offre réservée aux nouveaux abonnés en France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2015. Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 ET LOI n° 2016/2034, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous sont transmises, en adressant un courrier à L'Argus de l'assurance, Groupe Industrie Service Info - SAS au capital de 38 626 352 € - 442 233 417 RCS Nanterre - N° TVA FR 29 442 233 417. Pour consulter nos CGV : www.infopro-digital.com/pdf/CGV_abo_Groupe.pdf

*Prix rapporté au prix de vente au numéro